



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Sur la situation sécuritaire à Perpignan

Question écrite n° 1267

Texte de la question

Mme Anaïs Sabatini alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la situation sécuritaire de la ville de Perpignan. Le 14 août 2022, un jeune Perpignanaise a perdu la vie dans un énième règlement de comptes entre trafiquants de drogue. Une guerre des gangs qui dure depuis plusieurs mois menace la tranquillité et la sécurité des habitants du quartier Clodion. Il n'est pas tolérable que des *dealers* terrorisent les riverains au mépris de l'ordre républicain. Les habitants ne sont désormais plus à l'abri d'une balle perdue lors d'un règlement de comptes. M. Louis Aliot, maire de Perpignan, a fait de la lutte contre les trafics de drogue une priorité de son mandat en renforçant les moyens humains et matériels afin de combattre ceux qui ont fait prospérer dans la plus grande impunité la violence et les trafics. La politique volontariste de l'équipe municipale a commencé à porter ses fruits et a permis de chasser les *dealers* de la résidence Les oiseaux et d'améliorer la situation sécuritaire d'autres quartiers comme au Champ de Mars, au centre-ville ou au quartier Saint-Jacques notamment. Le volontarisme de la mairie et de la police municipale ne peut suffire sans une action déterminée des services de l'État. Il est urgent que l'État prenne la pleine mesure de la situation de la ville de Perpignan, qui est devenue au fil des années la plaque tournante des activités des trafiquants de drogue. Elle lui demande s'il va prendre dans les délais les plus brefs toutes les décisions nécessaires pour que l'ordre public soit enfin rétabli et que la sécurité des Perpignanaise soit assurée ; les élus locaux sont disposés à travailler sans relâche avec l'État pour que ce combat contre les trafiquants de drogue cesse de miner la ville.

Texte de la réponse

À Perpignan comme partout sur le territoire national, faire reculer la délinquance est une priorité du Gouvernement et les forces de l'ordre sont particulièrement mobilisées dans la lutte contre le trafic de stupéfiants. L'Occitanie demeure un carrefour de l'importation de stupéfiants par voie routière depuis le Maroc vers l'Europe via l'Espagne, tant pour le trafic national et international que pour les trafics régionaux (herbe, résine de cannabis, cocaïne...). Le narco-banditisme est désormais le dénominateur commun de nombreuses formes, de plus en plus violentes, de criminalité organisée (homicides, vols à main armée, proxénétisme, etc.), d'autant que, de longue date, Perpignan a été l'épicentre d'un grand banditisme investi dans le trafic de stupéfiants ou les vols à main armée. Son positionnement géographique a facilité l'émergence depuis plusieurs années de réseaux de « rouleurs perpignanaise », gangs spécialisés dans l'acheminement de stupéfiants (par convois de type « Go-fast ») ou gestionnaires de plateformes de stockage. Au premier trimestre, la police judiciaire recense 9 points de deal à Perpignan, alors que la ville en comptait 11 au premier trimestre 2022 et 12 au premier trimestre 2021. Sur le plan départemental, le nombre de points de deal a diminué de 47,8 % en 2022 (12 points de deal au 4ème trimestre 2022, contre 23 points de deal au 4ème trimestre 2020), soit 11 points de deal en moins. Concernant le « crack », les informations dont dispose à ce jour la police nationale ne font pas apparaître de tension particulière. Aucune saisie de « crack » avérée n'a été réalisée - certains produits sont toutefois toujours en cours d'analyse. Par ailleurs, aucun signalement n'a été fait sur ce point par des habitants sur la plate-forme moncommissariat.fr. Les services de police restent néanmoins très attentifs à cette question. En tout état de cause, les forces de police, notamment de la sécurité publique et de la police judiciaire, sont

mobilisées pour occuper la voie publique, déstabiliser les points de deal et assécher les réseaux. Les effectifs de la circonscription de sécurité publique (CSP) de Perpignan ont été renforcés. Alors que cette CSP disposait d'un effectif opérationnel de 215 gardiens de la paix fin 2016, cet effectif est désormais de 250, soit 35 policiers supplémentaires durant le précédent quinquennat, grâce à l'engagement du Président de la République d'augmenter les effectifs des forces de l'ordre en tout point du territoire. Cette circonscription de police s'appuie également au quotidien sur 30 policiers adjoints et peut bénéficier, chaque fois que nécessaire, du renfort des 29 gardiens de la paix des unités départementales de la direction départementale de la sécurité publique (DDSP) des Pyrénées-Orientales. Par ailleurs, la ville a disposé, à plusieurs reprises en 2022, de manière ponctuelle, du renfort de forces mobiles (9,5 unités au total). Elle bénéficie, depuis le 1er septembre 2022, d'une unité de force mobile en sécurisation permettant de renforcer la lutte contre les violences et les vols et de participer très activement à la lutte contre les trafics dans les quartiers. La ville de Perpignan bénéficie aussi du travail des services spécialisés relevant de la direction zonale de police judiciaire Sud. Celle-ci est notamment composée d'une direction territoriale de police judiciaire (DTPJ) à Montpellier, constituée d'une section stupéfiants de 2 groupes. La DTPJ pilote 3 « cellules du renseignement opérationnel sur les stupéfiants » (CROSS), dont une, non permanente, à Perpignan pour les Pyrénées-Orientales, et deux autres à Montpellier (pour l'Hérault) et Avignon (pour le Vaucluse). En « décloisonnant » le partage du renseignement entre les différents services de police, la gendarmerie, les douanes et les polices municipales, les CROSS permettent de renforcer la coopération afin de mieux démanteler les réseaux et les circuits financiers. Le département des Pyrénées-Orientales relève en outre de la compétence de l'antenne OFAST (Office anti-stupéfiants) de Marseille. Un détachement de l'OFAST est également implanté à Perpignan. Par ailleurs, le service de police judiciaire (SPJ) de Perpignan est spécialisé dans la lutte contre la criminalité organisée et notamment le trafic de stupéfiants. L'engagement des forces de l'ordre produit des résultats. Au niveau départemental, le nombre d'opérations de démantèlement de points de deal est passé de 114 en 2021 à 392 en 2022. Rien qu'en mars 2023, 36 nouvelles opérations ont été recensées. Dans la seule ville de Perpignan, les opérations visant au démantèlement des points de deal ont permis 290 gardes à vue, 7 écrous, la saisie de stupéfiants (notamment 635,3 kg de résine de cannabis), d'une vingtaine d'armes et de plus de 300 000 € d'avoirs criminels. Depuis septembre 2020, date de la généralisation du dispositif, 1 889 amendes forfaitaires délictuelles appliquées à l'usage de stupéfiant ont été dressées dans le département des Pyrénées-Orientales, dont 220 de septembre à décembre 2020, 761 en 2021 et 908 en 2022, soit une hausse de près de 20 % en 2022. Enfin, le nombre de trafiquants de drogue mis en cause dans le département a augmenté en 2022 de 34,6 %, passant de 364 en 2021 à 490 en 2022.

Données clés

Auteur : [Mme Anaïs Sabatini](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1267

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : Intérieur et outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 septembre 2022](#), page 4004

Réponse publiée au JO le : [27 juin 2023](#), page 5847